

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
COMMUNE D'AIGUILLES

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
Présents : 6
Votants : 8

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2018
Publication : 23/02/2018

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2018

N° D-2018-02

Objet : Tarifs du camping municipal le Gouret

L'an deux mille dix-huit et vingt-deux du mois de février, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 8 février 2018, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge LAURENS, Maire en exercice,

PRESENTS : Serge LAURENS, Dominique BUCCI ALBERTO, Emmanuel CHANCEL, Jean-Pierre CLAEYMAN, Joël DELERUE, Matthieu LEPELLEY

REPRESENTES : Thérèse COMTE représentée par Dominique BUCCI ALBERTO, Pascal GIRAUD représenté par Serge LAURENS

ABSENTS : Damien DENONFOUX, Éric TONDA

SECRETAIRE DE SEANCE : Matthieu LEPELLEY

La Commission Camping expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs du Camping Municipal "Le Gouret" pour la saison estivale à venir. Elle propose ainsi les tarifs comme détaillés ci-après.

Après en avoir délibéré par :

Présents : 6

Voix pour : 8

Pouvoir : 2

Voix contre : 0

Suffrages exprimés : 8

Abstention : 0

Le conseil municipal :

Décide, de réviser pour la saison estivale à venir, les tarifs du Camping Municipal « Le Gouret », selon la liste ci-dessous, à appliquer dans les conditions similaires des années précédentes, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Catégorie	Tarif (T.V.A à 10 % comprise)
Nuit adulte	4,20 €
Enfant de moins de 3 ans	Gratuit
Enfant de 3 à 12 ans	2,70 €
Tente 2 places	3,60 €
Tente + 2 places	4,10 €
Caravane	3,60 €
Voiture	3,10 €
Moto	2,10 €
Animaux/ nuit	1,40 €

<i>Catégorie</i>	<i>Tarif (T.VA à 10 % comprise)</i>
Branchement électrique 10 ampères	4,50€
Caution pour le Branchement électrique	80,00 €
Emplacement Camping-car ou véhicule aménagé une ou deux nuits	6,70 €
Emplacement Camping-Car ou véhicule aménagé plus de deux nuits	5,60 €
Garage mort « Haute saison » (juillet / août)	4,90 €
Garage mort « Basse saison » (juin /septembre)	3,20 €
Vidange camping car	4,10 €

TARIFS POUR GROUPES DE PLUS DE 10 PERSONNES

<i>Catégorie</i>	<i>Tarifs (TVA à 10 % comprise)</i>
Par personne et par nuit douche chaude gratuite	3,60 €
Enfant jusqu'à 12 ans	2,10 €
Emplacement Tente 2 places	3,10 €
Emplacement Voiture	3,10 €
Emplacement Tente réfectoire (gratuité pour une personne de l'encadrement par groupe de 10 personnes).	8,20 €
Branchement électrique 10 ampères	4,50 €
Caution pour le Branchement électrique	80,00 €

A ces tarifs, il convient de rajouter la taxe de séjour selon le tarif en vigueur, qui sera appliquée par jour de la période considérée et par personne assujettie (notamment gratuite pour les personnes de moins de 18 ans).

□ **Fixe** comme suit les tarifs des prestations annexes pour la saison estivale et ce jusqu'à nouvel ordre :

- Lessive en machine à laver ou utilisation du sèche-linge (TVA à 20,00 % comprise) 5,00 € l'unité
- Accumulateurs de froid (TVA à 20,00 % comprise) :
 - Petit modèle : 0.50 €
 - Grand modèle : 1.00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Serge LAURENS

